



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4091000

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 20/08/2024 16H51 C:001800 I:08104
V/REF : 35443
V/Email reçu le Mardi 20/08/2024 à 16H51

REGIE GINDRE S.A.S
3 GDE RUE DE LA CROIX-ROUSSE
BP 4361
69004 LYON

IMMEUBLE : 22 RUE DE CUIRE
22 RUE DE CUIRE
69004 LYON

Vaulx en Velin, le 18 Septembre 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ALLEE N°22 CUIRE-LOGEMENT DE MME LOPEZ-3EME ETAGE-TEL:*07 87094015*
MOTIF : INTERVENIR POUR COLONNE EU BOUCHEE AU 3EME ETAGE
UN PLOMBIER EST PASSÉE, CELUI-CI INDIQUE QUE LE PROBLEME SE SITUE SUR LA
COLONNE DES EAUX USÉES.
Donneur d'ordre : Mme M AUBERGER

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage mécanique/électromécanique avec matériel type K 50.

LE 20/08/2024 A 18H30 :
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MME LOPEZ
DEBOUCHAGE ELECTROMECHANIQUE A PLUSIEURS REPRISES SUR 10 METRES DE RESEAU
EAUX VANNES A PLUSIEURS REPRISES A PARTIR DU TOILETTE
CONTROLE ECOULEMENT - OK

LE 26/08/2024 A 17H15 :
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MME LOPEZ
DEBOUCHAGE ELECTROMECHANIQUE A PLUSIEURS REPRISES SUR 10 METRES DE
RESEAU EAUX VANNES A PARTIR DU TOILETTE
CONTROLE ECOULEMENT - OK

LE 12/09 A 08H30 :
INTERVENTION D'UNE EQUIPE A 2 PERSONNELS
ATTENTE ACCES LOGEMENT
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MME LOPEZ
TENTATIVE D'INSPECTION TELEVISEE A PARTIR DU WC - SANS SUCCES
- LE RESEAU EST EN CHARGE
DEMONTAGE DU WC
DEBOUCHAGE/CURAGE ELECTROMECHANIQUE SUR 10 METRES LINEAIRES DE COLONNE

INSPECTION AVEC CAMERA SUR 18 METRES
- PRESENCE D'UNE CONTRE-PENTE SUR LA PARTIE HORIZONTALE DU 3EME ETAGE

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

QUI RECUPERE 2 AUTRES LOGEMENTS

LE LOCATAIRE INFORME NOTRE PERSONNEL QUE DES TRAVAUX ONT ETE EFFECTUES EN 2021

- UN LOGEMENT QUI A ETE DIVISE EN TROIS APPARTEMENTS
TENTATIVE D'ACCES AUX AUTRES APPARTEMENTS - SANS SUCCES
- CAR PERSONNE SUR PLACE

LE PROBLEME VA SE REPRODUIRE REGULIEREMENT CAR PAS DE PENTE SUR LA PARTIE HORIZONTAL

- RESEAU NON VISIBLE CAR CELUI-CI EST COULE DANS LA DALLE DU 3EME ETAGE
NETTOYAGE ET REPLI DU CHANTIER

OBSERVATIONS : DT LCOMPTER Email envoyé le 12/09/24 a 17H36 Mme M AUBERGER

LE RAPPORT CAMERA VOUS SERA TRANSMIS PROCHAINEMENT

CS LCOMPTER Email envoyé le 21/08/24 a 08H08 M. B. GINDRE

TRAVAUX MINIMUM DE 1ERE URGENCE - MESURES CONSERVATOIRES

SI LE PROBLEME PERSISTE, PREVOIR UN PASSAGE CAMERA, LA COLONNE EST DEVIEE A UN NIVEAU NON LOCALISE

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas etre assimilée a un curage de canalisation (remise au diametre initial de la totalité de la canalisation). Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.

Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ça n'est parfois qu'apres plusieurs interventions que nous arrivons a déterminer la cause du refoulement et a y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	2	29,12	29,12
3,00	H. Personnel + RIDGID K50 le 20/08	2	117,97	353,91
3,00	Sup.H.50%-Déb.K50 +17h/20h-Sa 7/12h	2	58,98	176,94
3,00	H. Personnel + RIDGID K50 le 26/08	4		Pour mémoire
3,00	Sup.H.50%-Déb.K50 +17h/20h-Sa 7/12h	4		Pour mémoire
4,00	H. Personnel + RIDGID K50 le 12/09	9	117,97	471,88
4,00	H.Technicien Inspection Télév. le 12/09	10	98,00	392,00
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
3,00	Fourniture Rapport ITV	10	56,28	56,28
1,00	Mise en oeuvre véhicule spécialisé	10	39,45	39,45



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4091000

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

TOTAL H.T.	1519,58
T.V.A. a 10,00%	151,95
TOTAL T.T.C.En EURO	1671,53

Valeur en votre règlement au 31 Octobre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.